

Lettre Hebdo n° 368 - Semaine du 3 au 9 février 2025

Infos écoles

Type : programme Services Publics +.

Destinataires : toutes les écoles.

Message du secrétaire général d'académie

Mesdames, Messieurs,

Le ministère, par le biais de ses services déconcentrés, est activement engagé dans l'amélioration de la qualité du service auprès des usagers. Dans ce cadre, il déploie le programme Services Publics + et met en œuvre des actions permettant d'améliorer concrètement ses services.

La prise en compte de la voix des usagers est l'un des piliers fondamentaux de la démarche d'amélioration en continu des services et s'inscrit dans la priorité politique fixée quant à la qualité du dialogue.

C'est pourquoi le ministère reconduit l'enquête annuelle de satisfaction à destination des usagers ayant été en contact avec les services rectoraux et départementaux dans l'ensemble des académies. L'enquête couvre les usagers externes comme internes.

Je vous invite à relayer dès à présent cette enquête auprès de vos personnels et des parents par tout moyen que vous jugerez opportun.

À cet effet, je vous communique une [affiche](#) ainsi que le [lien vers l'enquête](#) que vous pouvez partager par voie numérique.

Je vous remercie de votre engagement pour relayer cette information et ainsi permettre la continuité du dialogue avec les usagers de notre administration.

Ivan Guilbault
Secrétaire général de l'académie

Type : développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : l'[instruction interministérielle du 19 août 2022](#) relative à la stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes – 2022-2037 prévoit la création d'un comité territorial départemental piloté conjointement par le conseil départemental, la DSDEN et l'agence régionale de santé.

Dans un souci de préfiguration et de réalisation d'un état des lieux, le groupe technique réuni en amont vous propose de remplir un questionnaire (temps de réponse estimé à 15 minutes). **La date limite pour le retour est fixée au 28 février 2025.**

L'analyse de ce questionnaire permettra de proposer à l'ensemble des acteurs une cartographie de l'existant et un recueil de besoins qui serviront de base de travail pour le comité territorial.

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

[Répondre au questionnaire](#)

Gestion du personnel

Type : allègement de service à la rentrée 2025.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : les demandes d'allègement de service doivent être transmises à la DSDEN **au plus tard le 21 février 2025.**

Documents : ▶ [Note départementale](#)

Lien : [page](#).

Type : Pass Culture.

Destinataires : toutes les écoles.

MESSAGE DE MADAME LA RECTRICE

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs d'école,

Comme vous le savez peut-être déjà, le budget prévisionnel de l'exercice 2025 de la part collective du Pass Culture inscrit au PLF 25 est annoncé à hauteur de 72 millions d'euros.

Afin de permettre la continuité du dispositif à la rentrée scolaire 2025, il est nécessaire de plafonner la dépense au niveau national pour la période de janvier à juin 2025, à hauteur de 50 millions d'euros. Cela permettra de garder 22 millions d'euros disponibles sur la période septembre – décembre 2025.

Au 30 janvier 2025, 40 millions d'euros sont d'ores et déjà engagés (activités consommées ou réservées) pour l'année civile 2025 au titre de l'année scolaire 2024-2025. Lorsque le plafond de 50 millions d'euros sera atteint, il ne sera plus possible dans Adage de valider et donc de confirmer des réservations concernant de nouvelles offres pour l'année scolaire 2024-2025. Un message en ce sens apparaîtra alors sur l'application Adage. Le budget définitif Pass Culture par établissement restera affiché alors dans Adage et les réservations seront rouvertes pour des activités à partir de septembre dès que possible.

Les activités d'ores et déjà validées par les chefs d'établissement dans Adage, ou qui le seront avant que le plafond ne soit atteint, se réaliseront de manière normale avant la fin de la présente année scolaire.

Toutes les autres fonctionnalités d'Adage, en dehors du Pass Culture, resteront pleinement opérationnelles et doivent continuer d'être utilisées. Il est en effet rappelé que l'application Adage est une application dédiée à la totalité des projets d'éducation artistique et culturelle premier et second degrés. Elle restera ouverte et permettra toujours de s'inscrire à des appels à projets, de recenser les projets réalisés ou encore de compléter les attestations de parcours des élèves et de préparer les projets pour l'année scolaire 2025-2026.

Les services académiques partageront avec vous toute information à venir.

Bien cordialement.

Valérie Baglin-Le Goff
Rectrice de l'académie de Limoges

Type : concours « Et toi, tu l'dis comment ? ».

RAPPEL

Destinataires : écoles élémentaires et primaires.

Descriptif : « *Et toi, tu l'dis comment ?* » est un concours académique interlangues et inter-degrés de mise en voix.

Les candidats choisissent un document correspondant à leur catégorie et à leur langue vivante, s'approprient le texte et l'apprennent puis se filment en train de le mettre en voix ou de le réciter.

Vous trouverez le règlement du concours et les supports pour chacune des langues représentées sur le [site académique interlangues](#).

La remise des prix aux gagnants aura lieu pendant la *Semaine des langues*, le mercredi 19 mars 2025, dans l'après-midi au rectorat (nouvelle adresse : 101 bis avenue Montjovis à Limoges).

Les fichiers (vidéos au format MP4 et autorisations d'enregistrement) doivent impérativement être envoyés **avant le mercredi 19 février 2025** à concours.semainedeslangues-insp@ac-limoges.fr.

Documents :

- ▶ [Règlement du concours](#)
- ▶ [Fiche d'autorisation d'enregistrement et d'utilisation de l'image et de la voix](#)
- ▶ [Formulaire de candidature](#)

Lien : [page](#).

Type : opération « La semaine du jardinage pour les écoles ».

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : *La semaine du jardinage pour les écoles* aura lieu **du 17 au 22 mars 2025**. Durant cette semaine, des professionnels de jardinerie et des pépiniéristes accueillent des classes maternelles et élémentaires pour suivre des ateliers pratiques et pédagogiques de découverte des plantes, d'initiation au jardinage et de sensibilisation au respect de l'environnement. Le thème de cette 26^{ème} édition est « *L'éveil des cinq sens* ». Les enseignants intéressés doivent s'inscrire directement auprès des jardinerie.

Documents :

- ▶ [Note départementale](#)
- ▶ [Site internet dédié à La semaine du jardinage](#)
- ▶ [Liste des jardinerie participantes](#)

Lien : [page](#).

	Site internet de la DSDEN 19 : ici		Facebook de la DSDEN 19 : ici
	Twitter de la DSDEN 19 : ici		Instagram de la DSDEN 19 : ici